



CHARTRE
Ecole des Gardiens U10 à U15
Saison 2017-2018
Savenay-Malville-Prinquiau Football Club

Pourquoi cette charte ?

Après une analyse approfondie des 10 saisons passées depuis la création de l'école, il ressort que beaucoup de jeunes sont tentés par le poste de gardien 63 joueurs y sont donc passés, beaucoup ont abandonné, peu sont assidus et à ce jour trop peu sont restés au club.

Nous avons donc décidé qu'un règlement était nécessaire pour le bon fonctionnement de cette école.

C.DAUBIE et Y.RIALLOT

- 1- L'entraînement a lieu 1 semaine sur 2 le mercredi à 16h à Savenay
- 2- L'école est réservée exclusivement aux licenciés U10 à U15 du Club SMPFC
- 3- Les participants sont désignés par leurs éducateurs et dirigeants
- 4- Les participants une fois désignés doivent être présents aux entraînements
- 5- La signature de cette charte vaut pour la saison complète
- 6- Les participants devront être titulaires dans leurs équipes respectives
- 7- Une réunion mensuelle de concertation aura lieu avec les dirigeants

JE M'ENGAGE A RESPECTER CETTE CHARTRE

NOM : _____ Prénom : _____ Catégorie*: U10 – U11 – U12 – U13 – U14 – U15
***Entourer la catégorie concernée.**

Désigné par → NOM : _____ Prénom : _____